

Goldrand

30. 1. 1764 / 4. 3. 1788

0. 11.

je me flatte que votre
frère par les premières
nouvelles que nous en
aurons se trouvera
après remis vous ne pas
vous forcer a une course
que vous ne feriez que
par devoir et amitié
fraternelle adieu

Pour moins imputer votre
Majesté dont les serments
seront actuellement en vigueur
j'ose prier la libesté de
mettre a ses pieds et liges
pour a tout événement lui
demander avant son départ
très humblement la permission
d'aller rejoindre mon frère
ou sa belle sœur au cas que
les circonstances m'y enga-
gent et que de ce
façon ou autre mes soins ne
fussent plus indispensables
ment nécessaire au logis

